

EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

Budget, plan financier et plan des tâches

Les questions financières étaient au centre de la dernière session du Grand Conseil de l'année écoulée. D'autres thèmes ont également été abordés.



Hans Kipfer

Lors des délibérations concernant le budget 2016, Hans Kipfer a souligné que le Grand Conseil n'avait pas le droit de créer une

marge de manœuvre dans les mesures d'austérité au détriment des plus faibles et que des privilèges affaibliraient la solidarité. Barbara Streit s'est engagée pour la création d'un fond de



Barbara Streit

distribution du bénéfice, limité à 250 millions de francs. Le fond a été accepté avec une proposition de compromis du PEV: la moitié de ce fond sera utilisée pour réduire la dette.

Politique d'asile

Le fait que certaines communes supportent plus de charges que d'autres pour leur travail d'intégration des réfugiés ne signifie pas pour Patrick Gsteiger, que la répartition des coûts doit



Patrick Gsteiger

être modifiée. Un système de répartition entre les communes pourrait cependant être judicieux. Quant à la sélection des réfugiés à la frontière que réclamait l'UDC, il a argumenté: «Mais comment les garde-frontières peuvent-ils trier les migrants économiques et les vrais réfugiés directement à la frontière? Ceci ne peut évidemment être fait qu'au cours d'une procédure d'asile. Le raccourci proposé est impraticable.»

Initiative sur les sites hospitaliers

Les délibérations sur l'initiative et le contre-projet ont été reportées. Deux nouveaux contre-projets ont été déposés juste avant le début de la session. Melanie Beutler-Hohenberger a souligné qu'il était essentiel de

reconsidérer fondamentalement le paysage hospitalier et les soins médicaux. Le PEV rejette l'initiative et le contre-projet et propose de stopper les démarches afin de permettre une analyse de fond.



Melanie Beutler

Politique familiale

Christine Schnegg a déposé une motion, demandant au



Christine Schnegg

Conseil-exécutif des infos concernant la stratégie et les mesures de mise en œuvre en matière de concept familial. La motion a été acceptée sans discussion.

Christine Grogg-Meyer, députée

VOTATIONS DU 28 FÉVRIER

Dépénaliser le mariage et protéger les Alpes

Le PEV dit non à l'initiative de mise en œuvre et à la construction d'un deuxième tube au Gothard, mais oui aux initiatives contre la pénalisation du mariage en droit fiscal et contre la spéculation sur les denrées alimentaires.

L'initiative «Pour le couple et la famille»: Le tribunal fédéral a aboli la pénalisation des couples mariés en 1984. Mais la législation n'a pas progressé. Avec un oui à l'initiative, la politique sera chargée d'élaborer des

solutions justes et de les mettre en œuvre.

L'initiative de mise en œuvre:

L'automatisme du renvoi requis va à l'encontre des principes constitutionnels de proportionnalité. Les juges n'auraient plus la possibilité de décider dans les cas litigieux. Cela remettrait en question la séparation des pouvoirs.

Pas de spéculation sur la nourriture:

L'initiative exige une interdiction de spéculer sur les denrées alimentaires pour

les acteurs financiers ayant leur siège ou leur établissement en Suisse. Avec un oui nous donnons un signal fort contre la maximisation des profits au détriment des plus pauvres.

Non au 2e tunnel routier du Gothard:

Un deuxième tube routier au Gothard contredit la protection des Alpes inscrite dans la Constitution. Une fois que les deux tubes seront construits, toutes les voies seront utilisées en raison de la pression nationale et internationale. L'objectif premier de

transférer les transports vers le rail serait alors torpillé.

PEV CH

Mots d'ordre du 28 février 2015

	Réduction des primes	
	Projet principal	NON
	Projet alternatif	OUI
	(crochez le projet alternatif)	
	Bâtiment de laboratoires de l'Université de Berne	OUI
	Initiative pour le couple et la famille	OUI
	Initiative de mise en œuvre	NON
	Initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires	OUI
	2 ^e tunnel routier du Gothard	NON

Infos: www.evppbev.ch/fr/votations

Patrick Gsteiger au gouvernement!

Les délégués cantonaux du PEV ont nommé le député au Grand Conseil Patrick Gsteiger d'Eschert comme candidat pour l'élection complémentaire du Conseil-exécutif le 28 février. Le but est de s'emparer du siège garanti au Jura bernois.

Le PEV est convaincu qu'une participation du centre politique au sein du gouvernement est désormais essentielle et importante pour le canton de Berne. L'intégration de toutes les forces déterminantes au sein du gouvernement est un prérequis central afin de réduire les tensions entre le parlement et le gouvernement et de conduire le canton de Berne vers son futur. C'est pourquoi le slogan électoral du PEV est:

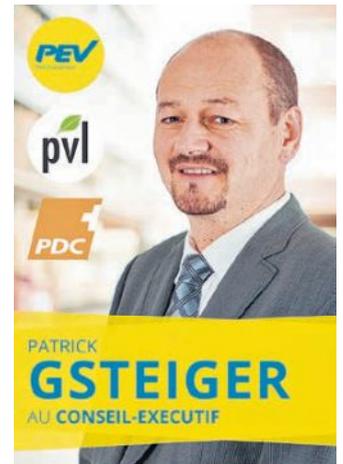
«Des solutions plutôt que des blocages – Berne a besoin du centre!»

Avec ses 20 années d'expériences en tant que politicien communal, régional et cantonal ainsi qu'en tant qu'entrepreneur, Patrick Gsteiger possède les meilleurs atouts pour accéder à une fonction gouvernementale. En tant que politicien du centre et en tant que romand, il est l'intermédiaire idéal entre les différents milieux politiques ainsi qu'entre les régions linguistiques. Ce père de famille de 48 ans est, depuis 2006, copropriétaire et co-directeur de ECE SA, bureau d'ingénieur et de conseil

dans le domaine de la technique énergétique. Auparavant, il travaillait en tant que policier cantonal et enquêteur régional, et entre 2003 et 2006 en tant que secrétaire du Conseil régional du Jura bernois et Bienne romande. Il a acquis son expérience politique dès 1995 au sein du Conseil communal de Perrefitte. De 1998 à 2006, il y fut maire communal. Depuis 2010, il siège au sein du Grand Conseil et est membre de la Commission parlementaire de la sécurité.

Une candidature sérieuse

La candidature de Patrick Gsteiger est officiellement soutenue par les Verts/libéraux et le PDC. L'écho médiatique



montre que la candidature de Patrick Gsteiger est prise au sérieux. Les chances que le centre obtienne un siège au sein du gouvernement sont minces, mais une surprise est toujours possible si nous réunissons nos forces.

Ruedi Löffel / Philippe Messerli

Des solutions plutôt que des blocages!

Patrick Gsteiger, député du PEV au Grand Conseil, pose sa candidature au siège francophone garanti au Conseil-exécutif. Il est soutenu par deux autres partis du centre et présente ses intentions dans cet interview.



Tu t'étais déjà lancé dans la course au Gouvernement en 2010. Qu'est-ce qui te motive à refaire acte de candidature?

La situation et les ambitions étaient différentes en 2010, puisqu'il s'agissait avant tout de faire connaître le PEV dans le Jura bernois et d'obtenir un siège francophone au Grand Conseil.

Ma candidature au Gouvernement m'avait aidé à réussir ce pari. Maintenant, alors que j'ai une expérience de cinq ans au Parlement, que je dispose d'un important réseau politique et que ma candidature est également soutenue par les autres partis du centre, je pense être

d'avantage crédible en 2016 et, pourquoi pas, créer la surprise.

Quels sont tes points forts? Qu'est-ce qui te qualifie pour le Gouvernement cantonal?

Je pense que différentes facettes de mon vécu, tant politique que professionnel, me seront très

utiles à la tête d'une direction cantonale. Je suis actif en politique depuis une vingtaine d'années, aux échelons communaux, régionaux, puis cantonaux. Mon poste de secrétaire du Conseil régional du Jura bernois et Bienne romande durant trois ans m'a notamment permis de mieux connaître les ficelles de l'administration cantonale. J'ai également des des qualités de conduite en situation difficile, puisque j'ai travaillé durant une quinzaine d'année au sein de la police cantonale, notamment comme enquêteur et qu'actuellement je dirige un bureau d'ingénieur-conseil dans le domaine des techniques énergétiques, et je suis appelé journalièrement à composer avec plusieurs intervenants et équipes spécifiques.

«Des solutions plutôt que des blocages – Berne a besoin du centre!» selon le slogan de campagne du PEV. Qu'est-ce qui pourrait changer avec ton élection?

Le canton souffre de la diffé-

rence de majorité entre l'exécutif rouge-vert et le législatif bourgeois. Les blocages politiques sont monnaie courante. En tant qu'élu du centre je pourrais créer des ponts entre les blocs politiques et les régions linguistiques du canton et arriver à réaliser des solutions concrètes. Je m'opposerais clairement aux velléités de la droite bourgeoise, qui cherche à tout prix à diminuer les impôts de certaines catégories de personnes, au risque de devoir diminuer les prestations dans la formation, la santé ou le social.

Quelles sont tes chances d'être élu?

Le poids du PEV et des partis du centre ne pèse pas forcément très lourd dans la balance électorale, mais j'ai bon espoir de convaincre les électrices et électeurs que l'engagement d'un modéré au sein du Conseil-exécutif ne pourrait que le renforcer et lui donner une assise plus grande.

Interview: Philippe Messerli